

Justificatif de domicile au Paraguay

?? Justificatif de domicile au Paraguay

Pour faire un **justificatif de domicile au Paraguay**, dans un petit village, la procédure est généralement très simple.

Il vous faut :

- ? Une photocopie de votre **cédula (carte d'identité)**.
- ? Les photocopies des **cédulas de deux personnes du village** qui peuvent attester que vous résidez à cette adresse.

Ensuite, vous allez au **commissariat de police du village** et vous demandez un **certificado de vida y residencia** (certificat de vie et de résidence).

Le commissariat établit alors le certificat, qui sert de **justificatif officiel de domicile**.

Pour obtenir les photocopies des cédulas des personnes du village, le plus simple est généralement de demander directement à quelqu'un qui fait les photocopies : souvent, la personne accepte de vous faire une copie de sa cédula. Si nécessaire, vous pouvez lui donner une petite participation pour le service.

? Dans un petit village, c'est généralement aussi simple que cela.

En revanche, **dans les grandes villes**, la procédure peut être un peu plus compliquée et l'administration peut demander davantage de justificatifs pour prouver votre adresse.

Révision #1

Créé 2026-09-14 18:49:24 UTC par Le Chef Cédric

Mis à jour 2026-09-14 18:49:53 UTC par Le Chef Cédric